



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026-083

Envoyé en préfecture le 07/10/2026

Reçu en préfecture le 07/10/2026

Publié le 07/10/2026

ID : 007-210703468-20260928-DEL2026_083SG-BF



Séance publique du 28 septembre 2026

Le 28 septembre 2026 à 18 heures trente, le Conseil Municipal de VIVIERS s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, Maire.

Étaient présents : Mme MATTEI Martine - Mme RIFFARD-VOILQUE Martine – M. HAUSHERR François - Mme COMBIER Marie-Christine - M. CHEBOUKI Mouloud – Mme LARMANDE Véronique - M. BERMENT Philippe – Mme FAURE-ALLIRAND Estelle – M. NEU Jean-Christophe – Mme ROUX Muriel - - M. BAYLE Corentin – Mme BOUGUERRA Nadia - M. AUDIGIER Kevin – M. SERRE Claude – M. JARNIAC Valentin - Mme SAVIO Victoria – M. RE Alain – M. DELCAMBRE Gérard – Mme STEL Julie

Procurations :

- Mme LAFONT Agnès à M. HAUSHERR François
- Mme CHABAL Marilène à M. CHEBOUKI Mouloud
- Mme CLAUDEL Jacqueline à Mme COMBIER Marie-Christine

Secrétaire de séance : Mme FAURE-ALLIRAND Estelle

Nombre de Conseillers

Municipaux :

- en exercice : 22

- présents à la séance : 19

Date de l'envoi et de

l'affichage de la

convocation : 22.09.26

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 3

Rapporteur : Madame Estelle FAURE-ALLIRAND

Vu l'article L.1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux décisions modificatives,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026-033 en date du 15 avril 2026 portant approbation du budget principal,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026-055 en date du 12 mai 2026 relative à la décision modificative n° 1,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026-065 en date du 13 août 2026 relative à la décision modificative n° 2,

Considérant qu'un ajustement de crédits est nécessaire sur le budget d'investissement 2026 concernant un réajustement des écritures d'ordre concernant un emprunt,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n° 3 concernant le budget principal, comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-1641-01 : Emprunts en euros	0.00 €	172 701.58 €	0.00 €	0.00 €
R- 166-01 : Refinancement de dette	0.00 €	0.00 €	0.00 €	172 701.58 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	172 701.58 €	0.00 €	172 701.58 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	172 701.58 €	0.00 €	172 701.58 €

Total Général

172 701.58 €

172 701.58 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ⇒ **APPROUVE** la décision modificative n° 3 telle que présentée ci-dessus,
- ⇒ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à passer les écritures correspondantes,
- ⇒ **VOTE** à l'unanimité.

Délibéré le 28 septembre 2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

Le Secrétaire de Séance

Estelle FAURE-ALLIRAND

Martine MATTEI

Maire de Viviers

